

## Procès-verbal du conseil d'école du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014 - 2015

### Lundi 23 février à 18 heures

Heure de début : 18h

#### Présents :

Puech Cécile (intérim de direction, enseignante PS)  
Paviot Manon (enseignante MS)  
Bley Fabienne (enseignante GS)  
Mardon Catherine (enseignante en MS)  
Mary Stéphanie (enseignante GS)  
Mareck-Domingues Sylvie (enseignante PS/MS)  
Pichoir Magali (enseignante PS)  
Escouboué Elizabeth (enseignante PS/GS)  
Manuguerra Martine (ATSEM)  
Mercier Carole (directrice ALAE)  
Durand Claudine (ALAE/ALSH)

Bataille Vincent (Parent d'élève)  
Montero Nathalie (Parent d'élève)  
Massat Céline (Parent d'élève)  
Prieur Vanessa (Parent d'élève)  
Brin Nadine (Parent d'élève)  
Rebecca Wadelec (Parent d'élève)  
Cazaubon Joanna (Parent d'élève).  
Lacoste Claudine (adjointe)  
Cazeneuve Christian (DDEN)  
Franco Muriel (Responsable Atsems CAM)

#### Excusés :

Monsieur Respaud (Inspecteur de l'Education Nationale)  
Siméon Françoise (Madame le Maire)  
Lacaze Claire (Directrice, PS)

Lemaire Moreau Christine (décharge de direction PS)  
Le Guen Brigitte (psychologue scolaire)  
Forgues Nicolas (Parent d'élève)

## I – FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

### 1. Effectifs

Depuis le précédent conseil d'école,

- 4 départs : Classe 4 : 2 MS  
                  Classe 3 : 1 MS  
                  Classe 7 : 1 GS
- 4 arrivées : Classe 1 : 1 PS  
                  Classe 5 : 1 PS  
                  Classe 6 : 1 GS  
                  Classe 7 : 1 GS

Soit un total de 209 élèves dans l'école.

Nous avons actuellement 74 PS +1 TPS dans l'école, avec en théorie 15 + 15 + 35 (=65) places réparties dans les 3 dortoirs de l'école : les 2 dortoirs attenants aux classe 1 et 2 et le dortoir 3 près de la BCD.

Les seuls textes que nous ayons à disposition pour réguler l'accueil dans les dortoirs est le respect de 1m<sup>2</sup> par enfant, ainsi que le fait de laisser un accès pour sortir du lit en cas d'évacuation. Donc d'après les textes nous pourrions ajouter des couchages en hauteur. Nous avons à ce propos reçu 10 nouveaux lits pendant les vacances.

Dans les faits, les dortoirs sont déjà très encombrés, et les conditions d'accueil des PS sur le temps de sieste commencent à être délicates. Nous connaissons un nombre important de PS dans l'école, et certaines arrivées en cours d'années sont affectées sur le Trépadé par la Mairie, pour des questions de transport que nous comprenons tout à fait, mais nous posons la question de la qualité de l'accueil que l'on peut offrir à ces enfants.

Mme Lacoste ne peut proposer de solution pour le moment. La mairie tentera de veiller à la répartition des PS pour l'année à venir, dans la mesure du possible (les problématiques familiales étant à prendre en compte).

## **2. Nouvelle organisation du personnel**

Depuis janvier 2015, il y a une nouvelle organisation des Atsem dans les classes. Ce projet de rotation au sein de l'école a été initié par Mme Dubocs avant son départ. Je l'ai mis en œuvre, sous couvert de Mme Lacaze, et sur les conseils de Mme Franco ainsi que de ma hiérarchie. La répartition actuelle des Atsems restera ainsi jusqu'aux vacances de Pâques, puis une nouvelle rotation aura lieu de Pâques jusqu'à la fin de l'année. L'intérêt que les Atsems changent de classe tous les ans est de favoriser un meilleur travail collaboratif et de permettre aux élèves de s'inscrire au mieux dans les apprentissages. C'est dans un intérêt essentiellement pédagogique que ce nouveau dispositif a été décidé.

Questions des parents d'élèves :

- *La directrice a-t-elle le droit de faire tourner les atsems ?*

→ oui, cf textes officiels sur les missions du directeur d'école : c'est le directeur qui organise le service des Atsem sur le temps scolaire.

Mme Franco : la collectivité a fait le choix de mettre une atsem par classe, ce qui n'est pas obligatoire.

Mr Cazeneuve explique que c'est la directrice qui fixe l'emploi du temps des atsems.

Cette organisation dépend de l'âge et du nombre d'élèves, du projet d'école et du type d'activités, de la constitution et des relations dans l'équipe.

Intervention de l'ALAE : il existe un système de rotation des adultes pour éviter les liens affectifs. Les enfants s'y adaptent très facilement et cela leur permet de connaître plus rapidement les adultes de l'école. Madame Durand ajoute que cela fait partie du travail sur l'autonomie de l'enfant et qu'il est bon que l'enfant ne s'attache pas exclusivement à un adulte.

Mme Franco insiste sur l'avantage de la rotation des Atsem en disant qu'il faut éviter « les vieux couples » enseignant/Atsem. Elle ajoute en réponse aux parents d'élèves que les Atsems ne sont pas des « mamans de substitution », elles passent des concours et font partie de l'équipe éducative ; elles sont là pour tous les élèves de l'école.

- *Les parents auraient préféré être prévenus avant les vacances et ne comprennent pas pour quoi toutes les classes n'ont pas été prévenues en même temps courant janvier.*

→ Mme Puech explique que la répartition a été décidée le dernier jour avant les vacances de Noël et qu'elle n'était pas en mesure de la communiquer aux parents. Un mot d'information a été rédigé dès la reprise début janvier. La distribution de ce mot au sein de chaque classe ne s'est pas faite au même moment.

*-Absence des enseignants : les parents souhaiteraient être prévenus plus tôt pour éviter d'emmener leurs enfants à l'école lorsqu'ils ont des possibilités de les faire garder.*

→Mme Puech explique que l'information est donnée aux parents dès que possible, qu'il est difficile d'anticiper sur la durée de la maladie.

Mme Franco : le remplacement des Atsems est effectif au bout d'une semaine d'absence, ou de 2 Atsem absentes sur une même école.

Le problème des absences des enseignants est soulevé. Mme Puech rappelle les procédures et explique qu'il y a un nombre de remplaçants limité et que les cas d'urgence sont traités en priorité (ex : les petites écoles où il est plus difficile d'absorber les effectifs d'une classe dont l'enseignant est absent).

### **3. Point sur les travaux et la sécurité**

L'interphone a été réparé, nous remercions la Mairie.

Des travaux au niveau de la verrière vont être entrepris courant 2015. Les fuites sont actuellement colmatées par des moyens provisoires car le toit va être entièrement changé avec des propriétés isolantes.

Parole donnée aux représentants des parents d'élèves concernant la sécurité aux abords de l'école.

La responsabilité pénale sur la voie publique incombe aux parents et non au directeur d'école.

Problème du stationnement aux abords de l'école (manque de civisme important, dangers) : la police municipale ne pourrait elle pas passer ?

Madame Lacoste prend note de la demande et informe que les plots devant le parvis seront remis en place.

### **4. Budget de l'école Photographe scolaire**

La vente des photos a permis de récolter **984.50€** Nous remercions les parents pour leur participation.

- Participation des associations de représentants des parents d'élèves

L'unique vente de gâteaux sur le marché de Fonsorbes a permis aux représentants de parents d'élèves de récolter la somme de **92.60€** Nous les en remercions.

Mme Lacoste indique que lorsque la prochaine réunion avec les commerçants du marché se tiendra, les représentants des parents d'élèves seront invités.

### **5. ALAE**

Fréquentation constante : Matin : 55/60 Midi 150/160 Soir :60/70 (chiffres donnés hors PEDT). 50 enfants participent au PEDT du soir : cirque marionnettes, dessin modelage, jeux coopératifs.

Tous les enfants qui le demandent ou presque ont accès au PEDT.

Ceux qui n'ont pas encore eu accès au PEDT, seront prioritaires au 3ème trimestre.

Dans le cadre de l'Agenda 21 « Manger, Bouger, Grandir », un événement aura lieu le Samedi 30 mai au centre de loisirs de Cantelauze en partenariat avec les communes de St Lys, St Clar et Labastidette. Accueil des familles de 11h à 16h avec repas partagé.

Cette manifestation remplace la fête de l'ALAE des années précédentes.

Les animateurs vont proposer par rapport à cette thématique des activités : danse, couture, jeux participatifs et arts plastiques.

Un rassemblement à vélo est proposé (Départ de St Lys, école Tabarly avec parcours sur la piste cyclable avec arrivée au centre de loisirs de Cantelauze.

Remarques et questions des parents :

- mieux couvrir les enfants lors du transfert école /ALAE.
- le goûter est insuffisant → le goûter est de la responsabilité des parents qui le fournissent à leur enfant.
- Des parents s'inquiètent sur le fait que la porte d'accès à l'ALAE est ouverte le matin. Mme Mercier répond qu'un filtrage est réalisé par l'adulte qui accueille les familles et qu'il existe 2 SAS avant d'avoir accès à la salle où se trouvent les enfants.
- Le prix de l'ALAE remis en question par certains parents qui regrettent qu'il n'existe pas de tarif dégressif. La réponse donnée est que le tarif est calculé en fonction des revenus.

## **II – ACTIONS PEDAGOGIQUES**

### **1. Projet d'école**

Il nous a été demandé par Monsieur l'Inspecteur de préciser certains points. Le projet est donc actuellement en cours de réécriture et en attente de validation

Rappel des 3 axes :

AXE 1 : Fluidité des parcours scolaires, les dispositifs d'aide et les articulations entre les cycles

AXE 2 : Amener les enfants à partager des parcours culturels et artistiques avec une attention particulière sur le langage oral

AXE 3 : Numérique et scientifique

### **2. Activités Pédagogiques Complémentaires**

Nous poursuivons le projet de cette année qui se fait autour de la littérature de jeunesse. Nous avons sélectionné l'album « La grosse faim de p'tit bonhomme » à partir duquel est fait un travail sur les personnages, les actions, les lieux, la chronologie. On apprend à « raconter ». La finalité pour le moment est d'écrire un autre conte en randonnée.

### **3. Sorties / Fêtes de l'école**

Le Vendredi 12 décembre a eu lieu le Marché de Noël. Il nous a permis de récolter **577,72€** au profit de l'école. Nous remercions tous les parents qui ont pu se rendre disponibles et qui ont rendu possible la réalisation de cette manifestation.

Le mardi 16 décembre a eu lieu le goûter de Noël avec la venue du Père Noël. Nous remercions tout particulièrement Jacky Galiano qui revêt presque chaque année pour l'école son costume avec toujours autant de magie pour les enfants.

Nous regrettons que le goûter n'ait pu se tenir dans le réfectoire de la Maternelle. Nous n'avons pas eu les autorisations de la CAM dans notre école.

A l'occasion de cette fête, nous avons fait venir une conteuse, pour un coût de 600 euros.

Le vendredi 30 janvier, nous avons mangé la galette. Les autres années, ce goûter se faisait aussi de façon collective, en réunissant tous les enfants de l'école dans le réfectoire. Au vue des difficultés rencontrées pour organiser un goûter de Noël collectif, nous avons préféré nous regrouper par couloirs et ainsi ne pas avoir à demander d'utiliser le réfectoire.

Le vendredi 26 juin aura lieu la fête de l'école. Comme chaque année, cette fête se déroulera en même temps que celle de l'élémentaire.

L'année dernière, elle nous a permis de récolter 1139.25€

Le 1er juillet aura lieu la matinée jeux.

Appel aux volontaires pour cette journée.

Les GS et le projet vélo :

- Intervention de la police municipale les 10 et 11 décembre 2014 : sensibilisation aux dangers de la rue, développement de comportements responsables (apprendre quelques règles de la sécurité routière comme traverser sur un passage piéton, s'arrêter au bord du trottoir, regarder des deux côtés avant de traverser).
- Rallye piéton – patrimoine le jeudi 26 mars 2015 : L'objectif est de découvrir un lieu proche (école, quartier, village) puis plus éloigné et d'adapter le comportement à cet espace. On apprend à respecter les règles de sécurité et celles du code de la route, à respecter l'environnement, et les gens que l'on croise.
- Juin 2015 : organisation d'une sortie vélo pour les classes 7 et 8 : Merci aux parents qui se sont déjà mobilisés pour passer l'agrément. Deux séances sont encore prévues pour les parents qui souhaiteraient le passer : samedi 28 mars matin (3heures) ou mardi 5 mai soir (2 heures). Cette pratique se fait dans le cadre de l'éducation à la sécurité.

#### **4. Cinéma**

Une deuxième session de projections est prévue le 17 mars dans le cadre du projet Ecole et Cinéma.

Coût d'environ 500 euros pour l'école par séance.

#### **5. BCD**

Toutes les classes de l'école utilisent la BCD grâce à l'intervention des parents qui font un retour positif de leur intervention.

La secrétaire, Sylvie Mareck-Domingues

La directrice, Cécile Puech